N°482

du 20 Mars 2012

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi SOUZA

LA JUSTICE TOGOLAISE EN DÉBAT

La confiance dans la justice est un élément essentiel de l'Etat de droit. Les particuliers doivent être convaincus que les litiges seront réglés objectivement dans le respect des règles de droit. Les entrepreneurs économiques doivent être sûrs que leurs investissements seront protégés par les tribunaux contre les captations et les prédations.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour constater que le degré de confiance dans la justice togolaise est extrêmement bas.

Cette image dégradée résulte, en premier, du comportement des personnels du monde judiciaire notamment de celui de certains magistrats et avocats qui font passer le service aux justiciables après la sauvegarde de leurs intérêts.

L'imprécision des règles de droit explique aussi le trouble dans l'opinion à l'égard de la justice. Un exemple saillant : l'application des règles relatives à la propriété immobilière et aux titres fonciers qui est une véritable jungle où règne l'arbitraire judiciaire.

La réforme de la justice en cours doit progressivement permettre un retour à la normale. Mais une grande partie des changements n'est pas de l'ordre des textes mais des mœurs.

Il faut redonner une âme pure au corps judiciaire.

P.3 Réactions du Gouvernement face aux problèmes de loyer d'habitation

Vers l'interdiction de tout contrat de location pour moins de trois ans, sauf dérogation

P. 3 Interview du Directeur général de Inades-Formation sur l'accaparement des terres

N'key Kwami AMONA :

«La vente de terres est un indicateur de pauvreté»

Photo: L'Union

Gilbert F. Houngbo, Chef du Gouvernement

P.4 En glissement annuel et en variation mensuelle

Flambée généralisée des haricots sur les marchés de Lomé

P.3 **Face au chômage endémique, particulièrement des jeunes**

Adapter les formations professionnelles aux besoins du marché et promouvoir l'auto-emploi

P.4 **Relance du secteur minier**

Des perspectives quelque peu plombées du phosphate togolais

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **22 61 35 29 / 90 05 94 28**

REPÈRES

Promouvoir la transparence dans les industries extractives

Une atelier de renforcement des capacités des acteurs de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) sur leur rôle et responsabilité s'est tenu le vendredi 9 mars à Bassar.

L'atelier a regroupé les délégués du personnel de la société "MM MINING" exploitant le fer de Bangeli, des communautés locales, des services déconcentrés des régies financières, des cadres des services techniques concernés, des organisations de la société civiles, les présidents des délégations spéciales de la commune et de la préfecture et les chefs traditionnels des sites miniers. Organisée par le gouvernement togolais, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, la formation a permis aux acteurs chargés de la mise en œuvre du processus de l'ITIE, de maîtriser et de s'approprier les principes et critères de la gouvernance et de les inculquer aux populations. Il s'agissait aussi d'outiller les différentes parties prenantes au processus pour une meilleure compréhension du mécanisme de la gouvernance dans le secteur extractif afin d'amener chacun à maîtriser son rôle dans la mise en œuvre de l'ITIE au Togo. Il est question aussi de permettre aux participants de maîtriser les concepts liés à l'ITIE et de se familiariser avec les normes et principes mondialement reconnus pour la promotion de la transparence. Au cours de la formation, les participants ont planché sur les rôles et responsabilités de la société civile dans l'exploitation des ressources minières; les nouveaux canaux de diffusion de l'information et de la communication; les ressources naturelles et leur réglementation au Togo, puis évalué leur impact environnemental pendant et après l'exploitation. Le président du comité de pilotage de l'ITIE, Dammipi Noupokou a réitéré la volonté du gouvernement à développer une relation franche et harmonieuse entre les populations des zones minières et les industries en vue d'éliminer la méfiance qui règne entre les sociétés d'exploitation et les populations, de réduire la pauvreté des communautés locales et de promouvoir le développement durable de tout le pays. Il a par ailleurs appelé toutes les parties prenantes à exprimer leur volonté de soutenir l'engagement du gouvernement dans le respect des critères de la bonne gouvernance selon les principes et exigences de l'ITIE. Le coordinateur national de l'ITIE, Didier Kokou Agbemadon a témoigné sa reconnaissance à la Banque Mondiale et à la Banque Africaine de Développement pour leur soutien à la mise en œuvre du processus de l'ITIE au Togo. Le préfet de Bassar, Sikou Agba Pierre a pris part à cette rencontre.

Le CPDC a parlé du foncier

Le Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation (CPDC) a tenu sa 22e réunion, le jeudi 15 mars à Lomé.

La séance a permis de débattre de la problématique des contentieux du foncier. Pour ce faire le cadre utilise l'étude diagnostique pour l'élaboration d'un avant projet d'un code foncier moderne au Togo. Le cadre s'est dit préoccupé du retard de la révision du code électoral et du renouvellement de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Il a affirmé vouloir travailler pour la régularité des prochains scrutins. Outre ces sujets, le CPDC a hiérarchisé les questions qui seront abordées lors des prochaines rencontres notamment l'accès équitable aux médias d'Etat, les droits et devoirs de l'opposition. Il planchera également sur le code de bonne conduite, la charte des partis politiques et les prérogatives constitutionnelles des Institutions. Le président de la séance, Inoussa Bouraïma a annoncé que d'autres questions à savoir les contentieux de la chefferie traditionnelle et le statut de la femme seront traitées parallèlement avec les sujets politiques programmés.

AVIS DE DECES

Le Régent de Kpondavé, Yométowou HOTOU
Les familles AKAKPOVI, MAVEDI et AGUIGAGORO de Lomé et de Kpondavé
Monsieur AKPAKI Koffi Parfait Ossandjou, Chef de la famille AKPAKI à Lomé et Président de la Fraternité TCHALLA-EGBE-AKPAKI, ses frères, sœurs, époux, épouses et leurs enfants
Monsieur Idelphonse Koffi Koba AKPAKI, Journaliste au quotidien «Le Matinal» du Bénin, ses frères et sœurs, cousins, cousines, leurs époux et épouses ainsi que leurs enfants
Ont la vive douleur de vous annoncer le décès de leur très chère et regrettée :

Marie-Bernadette Afi Kayi AKPAKI née AKAKPOVI,
Ménagère à Lomé,
survenu au Centre Universitaire de Tokoin (CHU) de Lomé,
le jeudi 08 mars 2012
dans sa 63e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

PROGRAMME

Jeudi 22 mars 2012
19h15 : Messe veillée à la paroisse Christ-Roi de Kodjoviakopé avec exposition du corps dans la maison mortuaire à Kodjoviakopé
Vendredi 23 mars 2012
6h00 : Chapelle ardente
8h30 : Levée du corps
9h00 : Messe d'enterrement à la paroisse Christ-Roi de Kodjoviakopé suivie de l'inhumation au cimetière familial d'Atikpokomé à Kodjoviakopé
Dimanche 25 mars 2012
9h30 : Messe d'action de grâce et de sortie de deuil en la même Eglise

Maison mortuaire : 870, rue de la Kozah. Maison AKPAKI derrière l'hôtel Ahodikpè à Kodjoviakopé

Musique

Elom 20CE lance une thérapie de choc

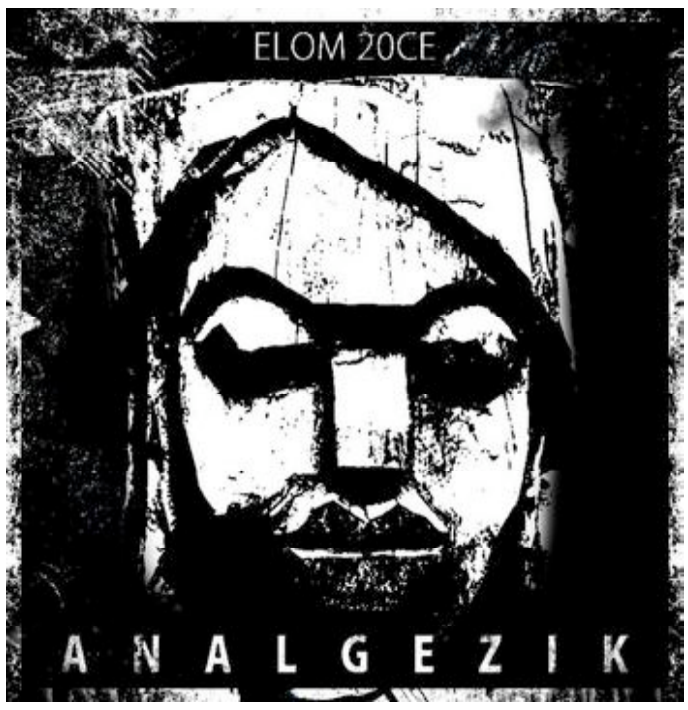

Le Centre culturel Mytro Nunya aurait pu craqueler samedi dernier avec l'invasion d'un nombreux public venu pour suivre le lancement du premier album d'Elom 20CE. Attendu depuis 2010, l'album vient d'être lancé enfin sous le titre très médical d'"Analgézik", un antalgique destiné à apporter une thérapie de choc pour calmer et panser non seulement les maux de l'Afrique mais également du monde. Il parle du Togo, du 05 octobre 1990, de l'Afrique et du monde.

Un album de 15 titres, chanté sur des airs de piano, du saxo, de la trompette, des batteries et un peu de percussions. Des sonorités très modernes moulées dans des paroles crues, un verbe puissant qui sonne comme un engagement politique. L'album constitue un catalogue à la fois anti-impérialiste, anti-dictatures stupides d'Afrique, anti-libéral. Dans le sillage du rap de Malik, "Analgézik" se présente comme un antidote à la désinformation et aux mensonges, il a pour but de conscientiser les jeunesses africaines.

Quelquefois, certains morceaux sont un peu vite, voire kitsch, les mots souffrant d'une bonne diction mais ce défaut est très bien compensé par la qualité des musiciens dont le trompettiste de jazz Elias Damawuzan, Nathalie Ahadji. Les feats avec Kezita, Renya et Kezita, impriment une atmosphère de blues et de jazz à l'album, des voix qui donnent la chair de poule tout en apaisant l'âme. Un pur analgésique.

Elom 20CE se présente sur la scène togolaise du HIP HOP comme l'un des chefs de file d'un courant politico-culturel panafricaniste dont l'objectif avoué est la renaissance de l'Afrique par la reconquête de son histoire, son appropriation, et l'exigence du développement.

Cet "arctiviste "(mot valise d'artiste et d'activiste), créateur du mouvement "arctivisme", il fait des projections de films sur les grands hommes de l'histoire africaine. Cette revue des grands hommes, de Frantz Fanon à Thomas Sankara, a pour objectif d'amener la jeunesse africaine non seulement à connaître sa propre histoire, à se l'approprier, mais à aller dans l'unité du continent africain. La projection du film documentaire "Frantz Fanon" a été d'ailleurs un prélude au lancement de cet album.

Cet album voit le jour après un long cheminement de l'artiste. Il fut avec les Camerounais et Béninois, Avénon, CK One, Easy Mo et Eklin. Il a travaillé sur différents projets dont Street performance par le studio Lumumba, les mixtapes de DJ CAVERA en Afrique du Sud et en Angola.

Festival

Kichenassamy Madavane anime un atelier sur le théâtre indien

Le dramaturge et metteur en scène Kichenassamy Madavane, a démarré un atelier sur le théâtre indien hier matin à l'Espace Filbleu. L'atelier porte sur le thème du Mahabharata des femmes. Le Mahabharata des femmes est une pièce de K. Madavane. Sa pièce s'inspire d'un mythe régional qui hante l'esprit d'une petite communauté de l'Inde depuis des générations et qui en façonne leur vision du monde. C'est la légende de la femme au bûcher. Une jeune femme injustement soupçonnée par ses frères d'avoir eu une liaison amoureuse illicite est condamnée au bûcher. Folle de rage, elle se répand en malédictions, ce qui fait vivre dans l'angoisse de nombreuses générations d'hommes et de femmes de sa communauté.

Partant de ce mythe dont il s'est imprégné, enfant, dans sa propre famille, l'auteur en évoque d'autres qui sont issus de la grande épopée indienne, Le Mahabharata. Il intègre ainsi un récit contemporain à l'ensemble d'une tradition épique indienne qui hante l'imagination populaire depuis des millénaires.

Plusieurs acteurs et actrices participent à cet atelier. Un spectacle de restitution de l'atelier aura lieu le 25 mars à L'Espace Arema-Filbleu à 18 heures.

L'UNION Pour la Patrie

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28
e-mail: patrie006@yahoo.fr
Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Eternel Frantz Fanon

Indépendance de l'Algérie

Adulé, incompris, oublié, Frantz Fanon ressuscite 50 ans après sa mort en 1961. Le cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, donne l'occasion, samedi dernier, à l'association Asrafo Records de faire la projection du documentaire "Frantz Fanon" au centre culture Mytro Nunya.

On revient sur la pensée de l'auteur des Damnés de la Terre et de Peau Noire, masques blancs, qui a illuminé de son intelligence et de sa philosophie la révolution algérienne, mais qu'on a fini par oublier parce qu'il dérangeait beaucoup l'establishment politique du FLN. Un reproche toutefois de la part d'un intervenant qui a peu apprécié le discours de Fanon, exaltant une société algérienne phallocrate. Oublié en Algérie, peu aimé en France, Fanon a eu une renommée mondiale grâce aux universitaires américains, pour qui sa lutte éclaircit quelque peu le combat des Afro-Américains.

Néanmoins, le combat de Fanon est là, Aimé Césaire l'explicite clairement : on ne peut se passer de Fanon si l'on veut comprendre le colonialisme et le racisme. " Sur le colonialisme, sur les conséquences humaines de la colonisation et du racisme, le livre essentiel est un livre de Fanon : Peau noire, masques blancs. Sur la décolonisation, ses aspects et ses problèmes, le livre essentiel est un livre de Fanon : Les Damnés de la terre. Toujours, partout, la même lucidité, la même force, la même intrépidité dans l'analyse, le même esprit de "scandale démystificateur" ", écrit Aimé Césaire. Un hommage qui dit la place de Frantz Fanon dans la conscience universelle. 50 ans après, il reste toujours d'actualité.

Prix

Lancement du prix littéraire France Ô

Parrainé par Alain Mabanckou et en partenariat avec Babelio.com, le Prix récompensera un roman écrit ou traduit en français et mettant en lumière les valeurs d'ouverture sur le monde, d'échanges, de dialogue des cultures et d'humanisme publiés dans les douze mois précédant la sélection.

Une liste de douze titres, sélectionnés par La Plume francophone, un groupe d'amateurs et d'amoureux des littératures ouvertes sur le monde, sera annoncée et mise en ligne en avril sur la plateforme. Les internautes pourront participer à la vie du site en échangeant leurs commentaires, et en votant pour leur livre préféré.

Tous les internautes seront invités à participer au prix sur la communauté de lecteurs [www.babelio.com/prixfranceo].

Douze d'entre eux seront sélectionnés pour faire partie du jury de lecteurs. Chaque mois, un des douze titres sera présélectionné par le jury. Le lauréat sera désigné à l'automne 2012 sous la présidence d'Alain Mabanckou.

Alors que les réseaux sociaux font entendre la voix de tous les internautes, cette plate-forme innovante permettra de donner la parole aux lecteurs en leur laissant choisir le roman primé. En prenant vie sur la «toile», ce Prix s'inscrit dans son époque et permet à France Ô d'enrichir France Télévisions d'un Prix littéraire à l'écoute du monde.

Réactions du Gouvernement face aux problèmes de loyer d'habitation

Vers l'interdiction de tout contrat de location pour moins de trois ans, sauf dérogation

Sylvestre D.

En attendant le partage inclusif autour du décret examiné en première lecture lors du conseil des ministres du 14 mars dernier, entre tous les acteurs intéressés, *L'UNION* fait sa seconde descente dans les arcanes du pouvoir pour découvrir les lignes dudit décret. Histoire de le partager avec les populations et de savoir comment l'Exécutif s'en prend pour remédier aux difficultés actuelles des Togolais à trouver une location d'habitation. Ainsi, après la fixation de la base de calcul des loyers au mètre carré, l'équipe de Faure Gnassingbé entend proposer à la réflexion que le bail d'habitation soit conclu pour une durée au moins égale à trois (3) ans pour les bailleurs personnes physiques et de six (6) ans pour les bailleurs. Avec la précision que le bailleur et le preneur peuvent convenir librement de la durée saisonnière d'un bail d'habitation, à titre dérogatoire. Il ne s'agit pas aujourd'hui de donner raison à ces propriétaires qui n'ont plus, depuis longtemps, le langage d'un bail de 6 mois ou 1 an, plutôt 30 mois ou 36 mois. La différence étant que le Gouvernement, lui, ne s'associe pas à la fixation anarchique des coûts de loyer. Puisque le loyer devra être établi en fonction de la superficie réellement occupée et de la zone géographique : à Lomé, de 750 à 900 francs Cfa par m^2 au centre commercial, de 650 à 750

Même pour cette espèce de location, le preneur souffre

francs Cfa par m^2 en zones industrielles, de 550 à 650 francs Cfa par m^2 en zones d'habitation, de 500 à 550 francs Cfa par m^2 en zones périphériques, de 350 à 450 francs Cfa par m^2 en zones périurbaines ; dans les autres villes du pays, entre 250 et 550 francs Cfa par m^2 au centre-ville, entre 150 et 300 francs Cfa par m^2 en périphéries. Avec les prix raisonnables, cela pourra marcher, et il faut y voir une mesure de sûreté de la location pour le locataire, pense-t-on. Par cette obligation légale, le preneur n'est plus exposé à la volte-face du bailleur qui peut décider d'annuler le bail juste des semaines après, au motif inavoué d'avoir décroché un nouveau preneur plus solvable. Au demeurant, si le bailleur ne donne pas congé, en respectant la forme et le délai de trois mois à l'avance, le contrat de location parvenu à son terme est soit reconduit tacitement, soit renouvelé pour la même durée d'au moins égale à trois ans ou six ans, suivant les cas. En cas de renouvellement, l'offre est présentée dans les mêmes conditions de forme et de délai que pour le congé. Chacune des deux parties au contrat de bail peuvent prendre l'initiative de sa résiliation, à charge d'en prévenir l'autre. Le bailleur peut légitimement donner congé à son locataire en cas d'inexécution par celui-ci de l'une de ses obligations.

Dans le bail d'habitation, le bailleur est tenu de remettre au locataire un logement décent ne laissant apparaître aucun risque manifeste de nature à porter atteinte à la sécurité physique ou à la santé et doté des éléments le rendant conforme à l'usage d'habitation. Il est obligé de délivrer au locataire le logement en bon état d'usage et de réparation ainsi que les équipements le garnissant en bon état de fonctionnement. Il est obligé d'assurer au locataire la jouissance paisible du logement, d'entretenir les locaux en état de servir à l'usage prévu par le contrat et d'y faire toutes les réparations, autres que locatives, nécessaires au maintien en état et à l'entretien normal des locaux loués, de ne pas s'opposer aux aménagements réalisés par le locataire dès lors que ceux-ci ne constituent pas une transformation de la chose louée. Un clin d'œil au bailleur qui ne veut même pas que le pauvre place un clou dans le mur pour y accrocher ses habits.

Le preneur, lui, est tenu de payer le loyer et les charges récupérables aux termes convenus, d'user paisiblement des locaux loués suivant la destination qui leur a été donnée par le contrat de location, de répondre aux dégradations et pertes survenues pendant la durée de la location dont il a la jouissance exclusive et à lui imputables. On ne transforme pas son habitation en atelier. Le preneur est chargé de l'entretien courant du logement, des équipements mentionnés au contrat, les menues réparations et les réparations locatives, sauf si elles sont le fait d'une vétusté, malfaçon, vice de construction, cas fortuit ou force majeure. Au finish, les conflits inutiles sont évités si chacun respecte les règles du jeu.

Interview du Directeur général de Inades-Formation sur l'accaparement des terres

N'key Kwami AMONA :

«La vente de terres est un indicateur de pauvreté»

Le premier Forum sur l'accaparement des terres s'est tenu les 15 et 16 mars à Lomé. Initiée par la branche togolaise de l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social– Centre Africain de Formation (Inades-Formation), point focal de la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN) au Togo, cette rencontre a réuni autour d'une même table diverses organisations de la société civile, organisations paysannes, victimes de l'accaparement des terres, collectivités territoriales et autorités administratives, afin de réfléchir sur l'ampleur du phénomène qui constitue une réelle menace pour l'agriculture familiale et de définir une stratégie de mobilisation commune. Retour sur le bien fondé de l'organisation d'un tel forum avec N'key Kwami AMONA, Directeur national d'Inades-Formation Togo. Entretien...

pa-lunion.com : ***Bonjour Monsieur Amona, pourquoi un Forum sur l'Accaparement des terres ?***

N'key Kwami AMONA : Bonjour pa-lunion.com. Inades Formation Togo en collaboration avec COPAGEN, s'est basée sur une étude exploratoire qu'elle a menée sur l'accaparement des terres au Togo.

L'étude réalisée l'année dernière est motivée du fait que le problème d'accaparement des terres se pose avec acuité en Afrique où des sociétés souvent étrangères venant des pays très peuplés à l'instar de la Chine, l'Inde qui n'ont plus assez de terres pour produire et nourrir leurs populations, viennent en Afrique pour acquérir des espaces de terres en terme de milliers voire de millions d'hectares pour pouvoir produire et exporter.

Et vous convenez avec moi que cette pratique va à l'encontre de la sécurité alimentaire. Elles prétendent investir dans des productions mais exportent la quasi-totalité de la production dans leurs pays d'origine. Et nous nous sommes rendus compte ce phénomène d'accaparement des terres commence par envahir le Togo.

A Inades Formation, nous voudrions d'abord rendre public à travers ce forum ce que beaucoup disent très bas car nous avons pour mission de travailler pour un monde

suite à la page 7

Face au chômage endémique, particulièrement des jeunes

Adapter les formations professionnelles aux besoins du marché et promouvoir l'auto-emploi

Au dernier concours de recrutement général de 2008 dans la fonction publique togolaise, près de 50 000 jeunes se sont bousculés pour 4 000 postes à pourvoir. De même, les programmes d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE) et de Promotion du volontariat national (PROVONAT), conçus pour absorber respectivement 500 et 1 000 jeunes en 2011, ont enregistré 13 415 demandes pour le premier et 23 000 pour le second. Voici des chiffres officiels du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale qui en disent long sur le niveau exponentiel du chômage au Togo. On note au passage qu'une telle situation n'est pas le seul apanage du Togo. Mais le sujet a fait l'objet d'une communication au conseil des ministres le 14 mars dernier.

Les raisons retenues par l'autorité pour expliquer le cas togolais sont, entre autres, l'inadéquation entre la croissance économique et la croissance de l'emploi, également entre les systèmes d'éducation/formation et les besoins du marché du travail avec pour corollaire la faible employabilité des jeunes (15,4% des cas de chômage), ou encore l'insuffisance d'expérience professionnelle alors qu'au même moment 45% des jeunes passent 3 à 4 ans pour chercher un premier emploi stable. Manifestement, il y a un déséquilibre réel entre l'offre et la demande d'emploi au Togo. Un déséquilibre qui se traduit au plan social par l'extension de la pauvreté marquée par l'insuffisance d'emploi et surtout d'emplois décents. Pi est, le peu de visibilité du secteur de l'emploi et l'insuffisance des données statistiques sur le marché de l'emploi constituent une contrainte majeure pour la promotion de l'emploi.

«*La démarche d'une véritable promotion de l'emploi consisterait à lever ces contraintes dans le cadre d'une stratégie efficace qui tienne compte de l'état des lieux tout en fixant des orientations et des objectifs clairs*», estime le ministre Octave Nicoué Broohm du

Victoire Dogbé-Tomégah, Ministre de la Jeunesse, de l'emploi des jeunes

Une salle de classe, lieu de la formation inadéquate à l'emploi

Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. Entre autres démarches, il s'impose aux autorités la redéfinition des programmes de formation professionnelle en adéquation avec les potentialités d'emploi, la promotion de l'auto-emploi des jeunes dans le cadre d'un partenariat Etat-microfinance, ou encore la promotion de l'emploi en créant davantage de conditions favorables au financement des projets des jeunes et en améliorant le climat des affaires. L'on pense également résorber le problème en mettant en œuvre le Programme d'appui au développement de l'emploi des jeunes en milieu rural (Pader) dont le financement sera assuré par la fondation canadienne MasterCard, ou celui d'appui à la reconversion des conducteurs de taxis motos, ou encore élaborer en mettre en œuvre les programmes d'employabilité des travailleurs domestiques, du secteur des mines, du secteur des bâtiments et travaux publics, des personnes handicapées, etc.

A la montée croissante du chômage et du sous-emploi, l'autorité a tenté d'apporter ses solutions. On souligne ici l'opérationnabilité de l'Agence nationale pour l'emploi (Anpe), la mise en œuvre des programmes tels que le Provonat, l'Aide, le Projet de soutien aux activités économiques des groupements (Psaeg), le Projet d'appui à l'insertion des jeunes artisans (Paija)…, la promulgation de la nouvelle loi sur la Zone franche ou le démarrage des travaux de modernisation de l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma qui concourent à dynamiser le marché du travail. Il est aussi relevé la réouverture de l'Ecole normale supérieure (Ens) d'Atakpamé et de l'Ecole normale d'instituteurs (Eni) de Notsè, le démarrage de la construction de cinq nouvelles écoles normales d'instituteurs à Dapaong, Niamtougou, Sotouboua, Kpélé-Adéta et Tabligbo,… le démarrage d'un processus de requalification d'environ 5 000 enseignants volontaires. L'objectif étant de répondre aux besoins de compétences des entreprises. On cite enfin toute la procédure de réforme des secteurs rural et informel qui a donné naissance à d'importants chantiers comme le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (Pniasa) – estimé à 600 milliards de francs Cfa – dont la réalisation implique un million et demi de producteurs et couvre 45.000 hectares de terres cultivables. Mais des efforts restent encore à faire.

Relance du secteur minier

Des perspectives quelque peu plombées du phosphate togolais

Jean Afolabi

L'exploitation du gisement actuel à ciel ouvert, l'importance des réserves avérées des gisements de phosphates carbonatés – plus de 2 milliards de tonnes –, la réalisation du plan de développement de la filière reposant sur la mise en exploitation de ces gisements pouvant déboucher à long terme à la production de 10 millions de tonnes, la création d'une industrie chimique d'acide phosphorique et d'engrais constituent des atouts significatifs pour le Togo. C'est ce que relève une récente étude sur les atouts et les faiblesses de la filière des phosphates du pays en vue d'une relance de l'économie togolaise.

Au titre des faiblesses, l'étude souligne la vétusté des outils de production. Par ailleurs, la Société nouvelle des phosphates du Togo (Snpt) produit une partie de son électricité avec ses propres groupes, mais à un coût trois fois plus élevé que l'électricité fournie par la Communauté électrique du Bénin (CEB, Bénin-Togo); un seul trader achète plus de 60% de la production, réduisant ainsi la visibilité de la société sur le marché international, et enfin l'interruption des chargements due à l'inexistence d'une digue de protection du Wharf. En outre, les réserves estimées à plus de 2 milliards de tonnes ont une teneur en phosphore (15%) moins élevée que les gisements actuels en exploitation (35%) qui pourraient s'épuiser d'ici 5 à 7 ans. En plus, la domination du marché mondial par

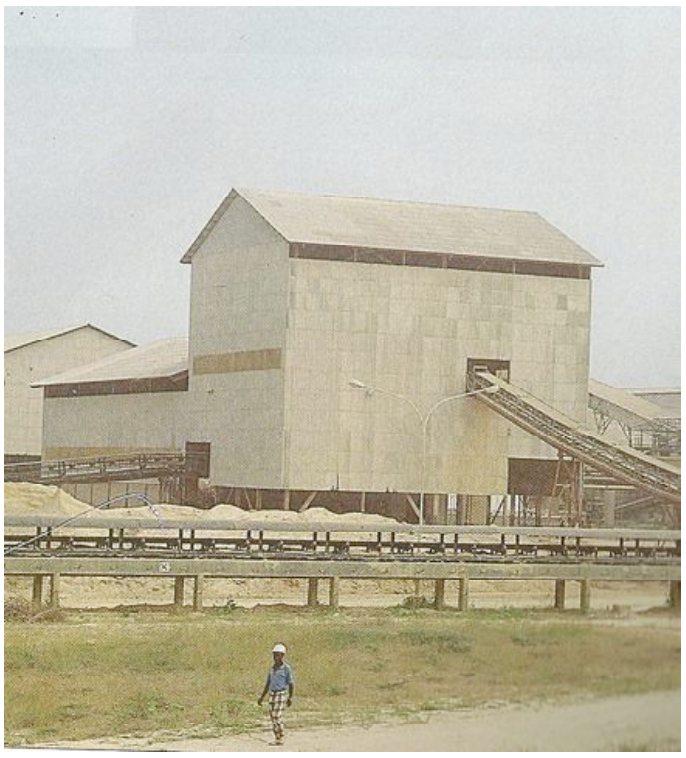

Une vue partielle de l'usine de traitement du phosphate à Kpémé

le Maroc, qui détient la moitié des réserves mondiales, l'ouverture prochaine de nouvelles grandes mines en Arabie Saoudite et au Pérou ainsi que le ralentissement des exportations de phosphates du Togo vers l'Union européenne à cause de leur haute teneur en calcium constituent les principales menaces.

Toutefois, des opportunités importantes s'offrent au Togo, rassure l'étude. Il est cité la forte demande du marché mondial due principalement à l'utilisation croissante d'engrais en Chine et en Inde, la hausse tendancielle du prix du phosphate qui a été multiplié par 8 en augmentant de 60 à 450 dollars la tonne et les perspectives pour le Togo de transformer le minerai en engrais et acide phosphorique localement. Après avoir connu son apogée en 1989 par une production de 3,3 millions de tonnes, celle-ci n'a cessé de chuter, s'établissant à 751 000 tonnes en 2007. Les opérations d'exploitation et d'exportation ont été lourdement entravées par de sérieux problèmes de gestion et par la vétusté des installations d'extraction et d'enrichissement. En 2008; la Snpt a été créée pour reprendre les actifs et les opérations de l'ancienne IFG-Togo. Elle s'est mise à rénover l'outil de production.

JUSTE PAR DES CHIFFRES

Vous autres, le saviez-vous? C'est la nouvelle rubrique de votre journal pour nous projeter quelques chiffres sur le Togo. Histoire de faire réfléchir le collège des décideurs: gouvernants, secteur privé, ONG, associations, médias, bailleurs de fonds,... Des fois, sous un air ironisant.

Source:*FMI, 2011*

En glissement annuel et en variation mensuelle

Flambée généralisée des haricots sur les marchés de Lomé

Sur les principaux marchés de la capitale, ce sont les haricots blanc et rouge qui font parler d'eux, entre autres produits essentiels. En glissement annuel par rapport à il y a un an, comme en variation mensuelle, ces deux produits, comme de manière concertée, affichent des prix en hausse. En février, d'après les chiffres de la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale, le blanc s'est livré à 463 francs Cfa le kilogramme. Il était à 381 francs en novembre, pour chuter à 375 francs le mois suivant. Avant de remonter à 444 francs le kilogramme en janvier. Par rapport à la même période de l'année dernière, les 463 francs de février 2012 sont en hausse comparés à 365 francs. Le rouge a fait de même. Parti de 381 francs le kilogramme en novembre, il a perdu 1 franc le mois suivant à 380 francs, pour remonter à 386 francs en janvier, et se faire livrer à 418 francs le kilo en février sur les marchés de

Lomé. Par rapport à février 2011 - glissement annuel -, les 418 sont en hausse comparés à 399 francs.

L'huile rouge, au lieu de les accompagner, observe le jeu. Et flotte pour le moment : de 817 francs le litre en novembre, la mesure chute à 800 francs ronds en décembre, pour remonter de nouveau à 817 en janvier. Pour enfin se livrer à 821 francs le litre en février à Lomé. Attention pour une éventuelle montée, d'autant qu'à la même époque, février 2011 était plus cher de 4 francs. L'huile végétale locale industrielle fait à peu près le même zigzag, sauf qu'elle s'est retrouvée en février plus chère que l'huile rouge, à 825 francs le litre. Et pourtant, il y a quatre mois, elle était à 783 francs la mesure, moins chère que les 817 francs de l'huile rouge le même mois. En glissement, annuel, l'huile végétale locale industrielle a encore quelque 12 francs à rattraper par rapport aux 837 francs de février 2011.

La farine de manioc ("gari"), pour boucler le plat, observe plutôt une chute, à 276 francs le kilogramme sur les marchés de Lomé en février. Le mois précédent, la mesure était à 304 francs, venant de 250 francs en novembre, puis de 280 francs en décembre. Ici également, l'on doit craindre une remontée, lorsqu'on observe qu'en glissement annuel, février 2011 s'est livré à 325 francs le kilo.

D'après le Comité de politique monétaire de la Bceao

Le taux d'inflation dans l'Uemoa prévu en hausse jusqu'à 3,6% en septembre 2012

Depuis le début de l'année 2012, le taux d'inflation affiche une tendance à la hausse liée à l'impact de la mauvaise campagne agricole 2011/2012 sur les prix des céréales locales, notamment dans les pays du Sahel. Ainsi, pour le mois de février 2012, le taux d'inflation en glissement annuel est estimé à 2,9%, après 2,5% en décembre 2011. Le Comité de politique monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), réuni le mercredi 7 mars 2012 à Dakar, au Sénégal, estime en plus que les perspectives à moyen terme laissent apparaître que l'inflation se maintiendrait à un niveau élevé. En effet, le taux d'inflation varierait entre 3,0% et 3,6% sur les trois premiers trimestres de l'année 2012, avant de refluer, à partir d'octobre 2012, sous l'hypothèse d'une bonne campagne agricole 2012/2013. Les prévisions situent l'inflation, à l'horizon de vingt-quatre (24) mois, à 2,6%, en deçà de la borne supérieure de l'objectif de stabilité des prix.

Au regard des risques sur l'inflation, les membres du Comité ont recommandé aux Etats membres la mise en œuvre diligente des actions identifiées lors de la session extraordinaire du Conseil des Ministres du 20 février 2012, relatives à la sécurité alimentaire et à la relance de la production agricole dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), en particulier celles visant un bon approvisionnement des marchés céréaliers de l'Union, le développement des infrastructures de stockage, la maîtrise de l'eau et l'accroissement de la production des cultures de contre-saison.

Analysant la conjoncture économique, les membres du Comité ont relevé que les Etats membres de l'Uemoa continueront d'évoluer en 2012 dans un environnement international peu propice, marqué par un ralentissement de la croissance mondiale. La situation de l'Union devrait également se ressentir de la mauvaise campagne agricole 2011/2012. Ces facteurs font planer des incertitudes sur la réalisation des prévisions de croissance pour l'année 2012, qui pourraient se révéler en retrait par rapport au taux de 6,4% initialement prévu.

Sur la base des analyses qui précèdent, le Comité de politique monétaire a décidé de maintenir les taux d'intérêt directeurs de la Banque centrale à leur niveau actuel. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres et le taux d'intérêt des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%. En outre, dans le souci de desserrer les contraintes sur la liquidité des banques et de conforter les conditions d'un financement approprié de l'économie, le Comité a décidé de ramener le coefficient des réserves obligatoires à 5% pour l'ensemble des banques des pays de l'Union, soit une baisse de 2 points de pourcentage, avec pour date d'effet le 16 mars 2012.

Revenus pétroliers

Le Ghana met de côté 34 milliards Cfa

Le Ghana a réalisé des économies chiffrées au total à 69 millions de dollars (près de 34 milliards de francs) issus des revenus pétroliers, selon un rapport de la Banque centrale du Ghana relayé par la presse locale. «*Les fonds réservés aux 'générations futures' se chiffrent actuellement à 14,4 millions de dollars, tandis que le 'Fond de stabilisation' qui permet d'amortir les chocs en cas de hausse des prix, s'élève à 58 millions de dollars*», selon ce rapport. Découvert en 2007, le pétrole ghanéen a commencé à être commercialisé trois années plus tard avec une production estimée entre 70.000 et 90.000 barils par jour. A terme, il est attendu une production de 120.000 barils quotidiens. La loi sur les revenus du pétrole votée à l'unanimité par le parlement en mars 2011, réparti les fonds générés de la manière suivante: 70% consacrés au budget de l'Etat, 30% au «Fonds de stabilisation» et 10 % réservés «aux générations futures».

Durant l'année 2011, les puits off-shore de Jubilee ont généré 444 millions de dollars (221 milliards FCFA), selon la Banque centrale ghanéenne. Dans les réseaux sociaux si la transparence du gouvernement en la matière est saluée par certains citoyens ghanéens, d'autres ont en effet jugé le montant des réserves financières dérisoires pour être investies dans des projets de développements.

FOOTBALL / D1-15e JOURNEE-RESULTATS

Dyto s'échappe, Agaza marque le pas

Avant d'observer une pause d'une journée, les Militaires ont mis un point d'honneur à creuser un peuplus l'écart qui les sépare de leurs concurrents immédiats. Certes, les Douaniers ont malmené les Ours de Badou (4-1), mais les Militaires, en s'imposant chez les Scorpions 2-1, obtiennent le droit dormir sur leurs lauriers... le temps d'une journée.

Gilles Vevey

Battu sur ses propres installations lors de la 13e journée, Agaza se devait de réagir en recevant le leader Dyto pour le compte de la 15e journée. Mais très vite, les Scorpions ont été cueillis par des Militaires qui tenaient à faire respecter leur rang. "Agaza est une très bonne équipe, mais j'ai juste mis en place une stratégie qui nous permet de les contenir et d'exploiter les occasions qui se présentent à nous ", expliquait Ayivi Ekuevi, l'entraîneur de Dyto.

Mais à force de pousser, les Scorpions finissent pas déstabiliser les Militaires quelques minutes après la reprise. Et alors que le public s'attendait à un second but des Scorpions, ce sont encore les Militaires qui profitent d'un manque de vigilance de leurs hôtes pour prendre l'avantage au score. A 2-1, le pari semble intenable pour les Scorpions qui doivent attendre la phase retour pour renouer avec la victoire à domicile.

Okiti ne sait pas voyager

Si les Ours de Badou réussissent quelques exploits à domicile (3 victoires, 2 nuls et 0 défaites), à l'extérieur, ils trustent en tête du classement des défaites avec 6 bonnes déculottées et 2 nuls. Dans cette situation le déplacement à Lomé chez l'AS Douanes ne pouvait se faire sans appréhension. Mais contre toute attente, ce sont les visiteurs qui surprennent les Douaniers dès la 15e sur un coup franc des trente mètres mal appréciés Léonce Laomey. Mais Essowazina Faisal et ses coéquipiers qui ruminent toujours leur défaite de la 14e journée à Womé, se remobilisent pour donner une bonne leçon aux provocateurs. A l'arrivée, ils en prennent 4 contre 1.

	EQUIPE	Buts marqués
1	Agaza	19
2	Dyto	18
3	Douanes	15
4	Abou Ossé	13
.	Unisport	13

Classement des attaques à l'issue de la 15e journée

A Sokodé, la victoire de Tchaoudjo Athletic Club sur l'US Koroki (2-1) a fait bien plus de dégâts. Puisque le coach Yaya Safianou a été limogé. Il va rejoindre le groupe des entraîneurs limogés pour mauvais résultats qui a déjà renforcé son effectif la semaine dernière avec l'arrivée de Doté Franck de Kotoko et d'Adam Fazazi d' Asko.

Résultats: Sara Sport # Semassi (match interrompu-incident)/ Abou Ossé # Kotoko 1-1/ TAC #Koroki 2-0/ AS Douanes # Okiti 4-1/ Gomido # Asko 0-0/ Agaza # Dyto 1-2/ Foadan # Maranatha 0-0.

FOOTBALL/ ANGLETERRE

Le monde au chevet de Fabrice Muamba

Samedi après-midi, Fabrice Muamba, le footballeur anglo-congolais de Bolton, était victime d'une crise cardiaque en plein match de FA Cup. Hospitalisé d'urgence au London Chest Hopital, ses jours sont toujours en danger. C'est tout le monde du foot anglais - et mondial - qui s'est mobilisé dimanche pour le soutenir dans cette épreuve.

L'évènement a eu l'effet d'une bombe dans le milieu du football anglais. Samedi après-midi, lors du quart de finale de FA Cup entre Tottenham et Bolton, l'Anglo-Congolais Fabrice Muamba s'affaisse soudainement sur l'herbe de White Hart Lane. Personne ne prend garde au milieu de terrain de 23 ans, jusqu'à ce qu'on s'aperçoive que Muamba est en train de faire un malaise cardiaque. Les secouristes interviennent immédiatement et après une réanimation fructueuse, le jeune homme est transféré au London Chest Hospital. Placé en soins intensifs, Fabrice Muamba reste cependant dans un état critique depuis samedi.

Des actes de soutien en tous genres

L'émotion ardente qui traverse l'Angleterre a donné forme à de nombreux témoignages de soutien. Emmanuel Adebayor, l'attaquant togolais de Tottenham a d'ailleurs convié tout le monde à prier pour Fabrice Muamba. "*Mes pensées sont pour la famille de Fabrice Muamba. Nous prions tous pour lui et espérons qu'il récupère vite. On s'en fiche de l'équipe pour laquelle il joue, qui vous supportez ou même si vous n'aimez pas le football. On s'en fiche si vous n'êtes pas croyant. Priez pour Fabrice Muamba* ". Wayne Rooney ou Robin Van Persie ont aux aussi diffusé un petit message amical sur leurs réseaux sociaux.

Des équipes avaient organisé une minute de silence en l'honneur de Muamba. L'ancien coéquipier de Fabrice Muamba à Bolton, Gary Cahill (désormais défenseur de Chelsea), a arboré un message d'espoir sur son T-shirt. "*Priez pour Muamba*", était-il écrit. Une initiative qui a fait des émules à l'étranger, preuve que la solidarité dans le football n'a pas de frontières. Ainsi, lors du match de clôture de la 28e journée de Liga, les joueurs du Real Madrid ont revêtu des T-shirts parés de deux messages, l'un encourageant Eric Abidal à surmonter sa transplantation du foie, l'autre souhaitant un prompt rétablissement à Fabrice Muamba.

Tennis/ On n'arrête plus Roger Federer !

Roger Federer, N.3 mondial, a remporté dimanche le Masters 1000 d'Indian Wells en battant l'Américain John Isner (N.11) 7-6 (9/7), 6-3 pour s'adjuger le 73e titre ATP de sa carrière, son troisième consécutif ! A 30 ans, le Suisse renoue avec le meilleur de sa forme.

Un troisième trophée consécutif cette saison (après Rotterdam et Dubaï) et un quatrième dans le désert californien (après 2004-2006), un record... rien n'arrête Roger Federer en ce début de saison !

"*Je ne pourrais pas être plus heureux, a indiqué Federer après une victoire express (1h21). Cela a été un tournoi difficile avec ce virus qui a touché tellement de joueurs. Moi-même, je ne me sentais pas très bien au début de l'épreuve. Je suis content d'avoir survécu dans les premiers tours pour me donner une chance de gagner un nouveau titre.*"

Avec ce succès, forgé grâce à un service de fer (7 aces, 94% de points de premières balles gagnés) et beaucoup de réalisme dans les moments clés, Federer a remporté son 19e tournoi Masters 1000, qui est la catégorie la plus relevée après ceux du Grand Chelem, égalant le record de l'Espagnol Rafael Nadal qu'il avait largement dominé samedi à Indian Wells pour atteindre la finale.

Il a pu profiter des erreurs d'Isner, qui va entrer lundi dans le Top 10 mondial grâce à son parcours en Californie. Le géant américain (2,06 m) a notamment un peu moins bien servi que la veille en demi-finale contre le N.1 mondial Novak Djokovic (seulement 4 aces contre 21 contre le Serbe).

Depuis sa défaite en demi-finale de l'US Open 2011 face à Djokovic, le Suisse a remporté 39 matches et n'en a perdu que deux, contre Nadal en demi-finale à l'Open d'Australie et contre Isner en Coupe Davis. Dans ce laps de temps, il a amassé six trophées en huit tournois.

Football/Joseph S. Blatter et Dilma Rousseff rappellent leurs objectifs pour 2014

La présidente du Brésil Dilma Rousseff et le Président de la FIFA Joseph S. Blatter ont eu un entretien très constructif, samedi 17 mars 2012 à Brasilia, au cours duquel les préparatifs pour la Coupe des Confédérations de la FIFA 2013 et la Coupe du Monde de la FIFA 2014™ ont été évoqués.

"C'était une réunion très positive", a estimé Joseph S. Blatter. "Nous allons faire tout notre possible pour atteindre l'objectif commun que nous nous sommes fixé : offrir au monde la meilleure Coupe du Monde de tous les temps. Brésil 2014 suscite déjà un grand intérêt dans le monde entier. Il nous appartient donc de nous assurer que le pays sera prêt à recevoir des millions de fans et à proposer un tournoi fabuleux. Les gens vont venir du monde entier. Nous avons une responsabilité collective vis-à-vis d'eux. La présidente Dilma Rousseff et le Brésil ont toute ma confiance."

Le Président Blatter s'est également déclaré ravi de retrouver deux grands noms du football mondial parmi les participants à la réunion. Les deux présidents ont décidé de se revoir régulièrement, que ce soit au Brésil ou à l'occasion d'une visite de la présidente Dilma Rousseff en Europe.

"*C'était un entretien très constructif. Chacun a pu réaffirmer sa détermination à organiser une belle Coupe du monde. Le gouvernement veut collaborer harmonieusement et en bonne intelligence avec toutes les parties concernées*", a commenté le ministre des Sports Aldo Rebelo.

Pelé, ambassadeur de la Coupe du Monde de la FIFA 2014™, Ronaldo, membre du conseil d'administration du CO, et Aldo Rebelo, ministre des Sports, ont également participé à cette réunion, organisée au Palacio do Planalto.

Ronaldo et Messi dominent le classement des Tops buteurs européens

Alors que Cristiano Ronaldo est resté muet contre Malaga, Lionel Messi en a profité dimanche pour se rapprocher encore un peu plus, grâce à un nouveau but inscrit à Séville. Les deux hommes ne sont donc plus séparés que par un but, ce qui promet une fin de saison des plus haletantes. Dans le même temps, leur principal concurrent, Burak Yilmaz, semble marquer le pas. En effet, buteur prolifique, l'attaquant est resté muet lors des deux derniers matches, se calant désormais sur la dernière marche du podium.

Derrière, la bataille continue de faire rage pour les places d'honneur. Grâce à un penalty, Mario Gomez a participé au succès du Bayern Munich à Berlin (0-6), ce qui lui permet d'être au cinquième rang de ce classement des goleadors. Profitant de son côté de la panne sèche des buteurs néerlandais que sont Bas Dost et Luuk De Jong, Jérémy Perbet se replace en bonne position dans ce Top 10 (7e) grâce à son but inscrit devant Lierse. Enfin, ayant fait trembler les filets lui aussi, Klaas-Jan Huntelaar retrouve une bonne place au classement.

Emploi

Femmes de ménage : le travail n'est toujours pas domesticable

Heures de travail élastiques, salaires minables, conditions de travail précaires…la liste est loin d'être exhaustive pour élaguer le lot quotidien des «bonnes ».

Etonam Sossou

Le besoin en main d'œuvre féminine dans les ménages en milieu urbain correspond à un mode de vie permettant la mobilité de la maîtresse de maison. D'autant plus que cette mobilité n'est possible que lorsque celle-ci dispose d'une personne qui peut s'occuper des travaux ménagers à sa place et, surtout, prendre soin des tout petits. Personnes relais entre la mère et la famille. Ces femmes de ménage, généralement appelées «*bonnes*», sont indispensables pour le bon fonctionnement du ménage. "*Je travaille depuis près de 20 ans chez mes patrons. Son premier fils qui avait à peine dix ans quand je commençais travaille actuellement en Europe. la dernière que j'ai bercée est déjà au collège*", témoigne Marie. Bien plus, elles connaissent mieux que les membres de la famille les secrets de patrons. «*Je connais toute la famille de mes patrons. Chaque fois qu'il y a un événement malheureux ou heureux dans leur famille, madame me demande toujours de l'assister. Je peux dire que je suis la remplaçante de madame. Personne n'entre dans sa cuisine ou dans sa chambre sans mon accord, même sa propre mère*».

Esclavage

Toutefois, ces femmes de confiance sont souvent traitées comme des esclaves, étant habituées à la famille, elles finissent par perdre de vue les avantages que leur procure leur statut de travailleur et se contentent du menu fretin. C'est ainsi que les tâches réellement attribuées à la bonne sont loin d'être définies. Elles sont multiples et varient selon que celle-ci travaille dans une famille nombreuse ou moins nombreuse. Outre qu'elle doit s'occuper à longueur de journée des enfants, la «*bonne*» assiste sa maîtresse dans presque tous les travaux domestiques. Celles qui bossent dans les foyers moins nantis vont ramasser du bois, puiser de l'eau. «*Je fais tout: La lessive, le ménage, le cuisine, le marché... Quand la patronne accouche, je suis encore obligée de m'occuper du nouveau-né. Je lave son linge et je stérilise ses biberons.*», avoue Flore, la vingtaine à peine.

Madeleine quant à elle mentionne qu'elle avait été embauchée comme berceuse. «*Ma patronne cherchait une fille qui devait s'occuper de son bébé après ses trois mois de congé de maternité. Petit-à-petit, madame a commencé à me demander de faire telle et telle chose... Aujourd'hui je m'occupe de tout Même ses neveux qui viennent passer les congés à la maison sont à ma charge*».

En outre, elles travaillent du matin au soir et parfois, jusque tard la nuit. «*Je commence à sept heures, mais je ne sais pas à quelle heure je finis. Parfois, étant encore au travail, madame m'appelle pour me dire de ne pas rentrer parce qu'elle a des étrangers le soir. Cela peut aller jusqu'à 22 heures, voire minuit*», soutient Elise. Ces heures supplémentaires, à en croire les témoignages, ne sont compensées que par la nourriture ou encore quelques bouteilles de boisson et de l'argent de taxi. Une autre catégorie de ce personnel concerne les domestiques logés chez leurs patronnes. Celles-ci travaillent 24h sur 24. Elles peuvent être réveillées à toute heure de la nuit pour s'occuper du bébé qui empêche le couple ou la mère de dormir. «*J'étais obligée de fuir ma patronne parce qu'elle n'avait aucun respect pour moi. Non seulement, je n'étais pas bien payée, mais elle croyait que ma vie était entre ses mains*», confesse Annie, aujourd'hui gestionnaire d'une cabine téléphonique.

Salaires.

La plupart de ces filles sont des mineures placées dans les familles par leurs parents. Nombre d'entre elles viennent des zones rurales. De bouche à oreille, elles se retrouvent pour la plupart à Lomé chez des femmes qui ne sont ni leurs parentes, encore moins des connaissances de leur famille. Doris, 17 ans, est de celles qui sont venues de Vogan pour Lomé, Ne connaissant aucun mot en français, elle s'exécutait comme une toupie dans la maison. Femme à tout faire, y compris même les tresses des enfants, elle aussi, comme le témoigne une voisine de sa patronne, a dû s'évader dans la nature. Car, le retour dans leur famille n'est possible que si elle a une remplaçante. Généralement, ces filles sont une richesse pour leurs parents. Elles ne touchent pas leurs salaires. Après trois ou six mois de travail, selon les termes du contrat, la patronne va verser son salaire à sa maman qui vit au village. «*J'ai eu à préparer au moins une fois la layette à sa mère à partir de son salaire*» explique une patronne.

A propos de salaires, ceux-ci sont fixés à la tête du client. Ils varient entre 10.000 et 20 000 F CFA pour les mieux logées. "*Ma patronne a un atelier de couture. Lorsque j'essaie de lui dire que les 12000F qu'elle me paie ne suffisent pas, elle me fait comprendre qu'elle-même ne gagne pas grande chose. Elle doit payer la location de l'atelier, l'impôt libératoire et d'autres taxes, en plus de son loyer et sa consommation d'eau et d'électricité...*", déclare Olive. Pis, ces filles sont victimes d'abus sexuels dans les domiciles et, pour la plupart, dénoncer un parent de leur patronne, c'est perdre son emploi. «*J'ai préféré quitter mon travail pour ne pas avoir des problèmes. Car si je parlais, madame allait m'en vouloir et je ne devais plus être en bons termes avec son mari* », déclare Cécile, vendeuse actuellement au marché de Soviépé. Bien entendu, certaines avouent être dans de bonnes mains. Rhodes, femme de ménage chez un couple mixte (le mari est français, la femme togolaise) dit avoir son immatriculation à la Caisse nationale de sécurité sociale (cnss). Adèle déclare qu'elle revient des congés payés par son patron. Cette catégorie représente une infime partie.

Interview du Directeur général de Inades-Formation sur l'accaparement des terres

N'key Kwami AMONA :

«La vente de terres est un indicateur de pauvreté»

suite de la page 3

rural prospère et influent. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés face à une telle situation où nos parents sont en train d'être spoliés de leurs terres. C'est ce qui a motivé la réalisation de cette étude que nous avons rendue publique à travers ce Forum de deux jours.

Alors, que révèle cette étude?

L'étude menée dans les cinq régions du Togo a révélé que ce n'est pas seulement des sociétés étrangères qui s'accaparent des terres mais aussi des individus autochtones nantis et de par leur position, qui achètent de grandes superficies de terres à des fins spéculatives (production du biocarburant servant au biodiesel) ou qui ne l'exploitent même pas la plupart du temps. Et cette situation devient alarmante et si rien n'est fait en ce sens, nos parents risquent de devenir des ouvriers dans leurs propres villages.

Pouvez-vous nous citer quelques cas avérés au Togo?

Evidemment. Il y a eu des cas avérés dans la préfecture de Yoto notamment dans le village de Yoto Kopé où 4090 hectares ont été accaparés. La population s'est levée et l'affaire est actuellement dans les mains de la justice. Malheureusement, les choses traînent au niveau des tribunaux. Il y a également un autre cas à Gamé où des milliers d'hectares font l'objet de spéculation.

Par rapport au cas de Yoto Kopé, c'est tout le village qui est vendu, ce qui veut dire que la population de ce village risque de ne plus être propriétaire de ses propres terres. Nous avons recensé un peu partout près de 25 cas d'accaparement de terre des superficies allant de 100 à 500 hectares.

Quel est l'impact de ce phénomène sur les communautés ou collectivités dépossédées?

L'étude exploratoire fait mention de quelques impacts, car la terre qui est accaparée, une fois qu'elle est achetée ou arrachée de force, ne peut plus profiter à son propriétaire. Les populations n'ont plus accès à la ressource productive, car, c'est la terre qui produit les biens alimentaires. Une fois que la communauté ou le paysan n'a pas accès à la terre, il ne peut donc plus produire pour nourrir sa famille.

Un autre aspect de la chose est que ces populations n'ont plus accès à l'eau qui est vitale et qui est une ressource précieuse dans la production agricole.

Il y a eu une forte mobilisation des organisations de la société civile.

Ont-elles une partition à jouer?

Tout à fait. Les organisations de la société civile constituent en fait un contre pouvoir, dans la mesure où elles accompagnent le gouvernement dans le processus de développement. Elles constituent une frange de la population qui se bat aux cotés des dirigeants pour accompagner le monde rural à satisfaire les besoins en termes de développement.

Quelles sont les recommandations issues de ce forum à l'endroit des autorités compétentes togolaises ?

En organisant cette rencontre, nous n'avions pas l'intention de nous arrêter juste à la présentation des résultats, mais d'aller loin et très loin. Aujourd'hui, beaucoup de personnes sont informées sur le phénomène. Les parlementaires et les représentants de l'administration publique ont pris part à ce forum qui a d'ailleurs été ouvert par le Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche qui avait à ses cotés son collègue de l'Environnement et des Ressources forestières.

Nous avons l'intention d'engager de véritables actions de plaidoyer en direction des décideurs pour attirer leur attention sur ce danger qui est en train de guetter notre pays, nos parents les paysans en particulier. Le Togo compte 70% d'agriculteurs et si ces paysans sont privés de leurs terres, c'est un danger national, si je pourrais le dire ainsi. Par ailleurs, nous entendons mener une action de mobilisation communautaire, c'est-à dire, nous tourner vers les populations rurales à la base, les sensibiliser, les informer sur les dangers liés à ce phénomène ; car en réalité la vente des terres est un indicateur de pauvreté. Nous voudrions faire comprendre à nos parents que la terre est un bien inaliénable tout en organisant une caravane nationale à travers les régions du pays et attirer l'attention des populations dans les villes et dans les campagnes et dire : TOUCHE PAS A MA TERRE, C'EST MA VIE. Car lorsqu'on nous prend la terre, c'est comme notre âme qui est prise.

Merci M. Amona

C'est plutôt moi qui vous remercie.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°168 DE LOTO KADOO DU 09 MARS 2012

Le tirage de Loto KADOO de ce vendredi 16 mars, porte le **N°168.**

Vendredi dernier, plusieurs parieurs basés aussi bien à l'intérieur du pays qu'à **LOME**, ont eu le bonheur de remporter de nombreux gors lots.

A **ATAKPAME et à KPALIMPE**, **les opérateurs 2044 et 7209** ont recensé chacun **un lot de 500.000F CFA.**

LOME, n'est pas en reste, avec **un gros lot de 1.000.000F CFA** enregistré sur **le point de vente 5047.**.

Au **PMU'TG**, le quarté du jeudi 15 Mars a permis aux parieurs ayant trouvé la **combinaison gagnante dans le désordre** de remporter la somme de **600.000F CFA.**

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A VOUS TOUS ! ! !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°169 de Loto Kadoo du Vendredi 16 Mars 2012

Numéro de base

31	16	83	75	81

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 579 de Lotto Diamant du lundi 19 Mars 2012

Numéro de base

**	**	**	**	**